



ÉCOLE
DU VAL-DES-PRÉS
SACRÉ-CŒUR • SAINTE-JUSTINE • IMMACULÉE-CONCEPTION

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU VAL-DES-PRÉS
TENUE LE 25 septembre À 18 H 30
À Sacré-cœur

Centre de service scolaire des Trois-Lacs
École intégrée Sacré-Cœur, Sainte-Justine et Immaculée-Conception

PRÉNOM, NOM	TITRE	PRÉSENT	ABSENT
Camille Lafrance	Directrice de l'école	x	
Marie-Claude Sciotto	Enseignante	x	
Émilie Cadieux	Enseignante	x	
Joannie St-Onge	Enseignante	x	
-	Enseignante		
-	Enseignant (substitut)		
Sylvia Bachand	Représentante du service de garde	x	
Maxime Dufresne	Parent	x	
Cynthia Pilon	Parent	x	
Joanie Brisebois	Parent	x	
Vincent Gingras	Parent	x	
Ismmanuel Baillargeon-Longpré	Parent	x	
Jessika Pelletier	Parent (Substitut)		
Claudia Harvey	Parent (Substitut)		

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Madame Camille Lafrance, se présente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lafrance présente l'ordre du jour aux membres du CÉ. Les documents ont été envoyés par courriel.

Il est proposé par Joannie St-Onge et secondé par Sylvia Bachand et résolu:

QUE l'ordre du jour soit adopté
(ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.)

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 juin 2025

3.1. Rencontre du 11 juin 2025

Il est proposé par Marie-Claude Sciotto et secondé par Joanie Brisebois et résolu:

QUE le procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2025 soit adopté tel que déposé.

4. FONCTIONNEMENT DU CE (SELON LA LIP)

4.1. Déclaration d'intérêts

Camille l'a remis par courriel et ce soir, les membres doivent la remplir.

4.2. Formation obligatoire des membres

Les nouveaux membres doivent faire la formation.

4.3. Choix de la présidence et vice-présidence

Il faut que ce soit un parent. Le vice-président a comme rôle de remplacer le président.

Président : Vincent Gingras

Vice-président : Cynthia Pilon

(Adopté à l'unanimité)

4.4. Règles de régie interne et calendrier des rencontres (Adoption)

Il est proposé par Joanie Brisebois et secondé par Maxime Dufresne et résolu:

QUE les règles de régie interne et calendrier des rencontres soient adoptées
(ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.)

4.5. Budget annuel du conseil d'établissement (Adoption)

Le budget du CÉ est 250\$, souvent le conseil d'établissement décide de l'usage qu'il veut en faire. Dans les dernières années, la somme est donnée pour la fête des finissants.

Joannie explique que c'est pour la fête, l'album, les décorations.

Il est proposé par et secondé par et résolu:

QUE le budget annuel du conseil d'établissement soit adopté
(ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.)

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun

6. PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE LA DIRECTION

6.1. Travaux d'été (Information)

Cet été, il y eut de gros travaux à IC. Ils sont encore en cours. Ils ont fait la réfection de l'enveloppe du bâtiment (briques, fenêtres, soffite...). Les travaux seront terminés en octobre.

6.2. Organisation scolaire (Information)

Mme Lafrance présente les classes et le nom d'élèves.

M. Gingras demande si les autres écoles sont assez grandes pour accueillir tout le monde.

Nous sommes 307, c'est le plus grand nombre d'élèves de l'école.

6.3. Contexte budgétaire (Information)

Mme Lafrance fait une présentation rapide.

Les annonces de coupures ont été faites, le ministre a réinjecté de l'argent, mais à l'heure actuelle les compressions sont de 2,5 millions pour notre centre de service.

L'argent réinjecté est soumis à plusieurs conditions. Ils ont des cibles, ETC (nombre d'employés à temps complet). Notre cible est à 2400 temps complets. On ne peut pas la dépasser. Nous avons de l'argent, mais nous ne pouvons pas engager pour ne pas dépasser les cibles en, ETC.

M. Gingras explique ce qu'est un, ETC.

Il ne faut absolument pas dépasser. Avant, nous calculions en enveloppe budgétaire. Le centre de service a séparé les ETC par école. Mme Lafrance a reçu ses heures hier. S'il en reste, l'équipe école devra choisir ce qu'elle veut faire avec les heures qu'ils restent. Elle nomme l'exemple des plans d'intervention. Les enseignants doivent être libérés pour les faire.

Il restera de l'argent, elle sera retournée.

6.4. Programme des activités avec dérangement à l'horaire (Approbation)

Chaque année, les enseignants organisent des activités et des sorties. Comme nous n'avions pas toutes les sommes, ce n'est pas final.

Mme Lafrance explique les différentes mesures pour les sorties.

Émilie Cadieux présente les sorties pour le pavillon Sacré-Cœur.

Mme Lafrance présente les sorties pour le pavillon Ste-Justine.
Joanie Brisebois présente les sorties pour Immaculé Conception.
Les sorties mises en jaune dans le tableau sont pour approbation.

Il est proposé par et secondé par et résolu:
QUE les activités avec dérangement à l'horaire soient approuvées telles que déposées
(Approuvé à l'unanimité.)

6.5 Projet éducatif (Information et consultation)

Mme Lafrance présente l'analyse des résultats pour l'année.

Mme Baillargeon se questionne sur la raison des résultats plus faibles au 3^e cycle. On l'explique par une marche très haute à surmonter entre le 2 et le 3^e cycle. M. Gingras pose aussi plusieurs questions, Mme Lafrance explique les résultats.

Mme Lafrance explique l'objectif 3 sur la violence et les conflits. Elle nomme que les chiffres peuvent faire peur aux parents. Elle explique aussi le sondage qui a été passé aux élèves.

Elle présente les réflexions du comité. Nous poursuivrons le travail au niveau des compétences socio émotionnelles et encourager le développement des de l'attention, des fonctions exécutives.

6.6 Code de vie et Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Information)

Le code de vie et le plan de lutte ne sont pas prêts. Puisque nous avons su la semaine dernière que le canevas doit changer. Demande du ministère.

6.7 Utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (Approbation)

La municipalité de Saint-Polycarpe demande le gymnase de l'école Sacré-Cœur (Yoga).

La municipalité de Saint-Télesphore demande le gymnase de l'école Saint-Télesphore (Pickelball).

Il est proposé par Cynthia Pilon et secondé par Vincent Gingras et résolu:
QUE l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement soit approuvée telle que déposée

6.8 Politique et règlements du service de garde (Approbation)

Voir point 8.3
(Approuvé à l'unanimité.)

**6.9 Planification annuelle des journées pédagogiques du service de garde
(Approbation)**

Voir point 8.3

(Approuvé à l'unanimité.)

7. QUESTION DU PUBLIC

Aucun

8. INFORMATIONS ET ÉCHANGES

8.1 Parole au représentant du comité de parents

Joanie Brisebois se propose pour aller au comité de parents.

8.2 Représentant de l'O.P.P

Mme Ismanuelle B. souhaite donner du temps pour l'OPP.

Émilie Cadieux transmettra le courriel. Le décompte pour le premier Subway sera le 8 octobre. Les parents sont heureux !

8.3 Représentante du service de garde

**Planification annuelle des journées pédagogiques du service de garde
(Approbation);**

Politiques et règlements du service de garde (Approbation);

Mme Bachand présente les journées pédagogiques. Il y a une seule sortie (Cinéma Dorion).

Les parents vont recevoir le formulaire pour 3 pédagogiques à la fois. Les dates de réponse sont là pour aider à l'organisation et à la gestion du personnel.

M. Gingras demande si le tableau peut être envoyé aux parents.

Approuvé à l'unanimité

Politique et règlements (régie interne)

M. Gingras questionne sur la section de garde partagée pour les frais du dîner. Sylvia explique que les enfants à temps plein sont subventionnés et ceux à temps partiel non.

Il questionne aussi pour la page 9 pour la carte de débit.

Et aussi sur les conditions d'annulation pour les absences de plus de 5 jours.

Mme Lafrance

Approuvé Marie Claude Sciotto

Secondé

8.4 Représentants du personnel enseignant

IC : Joannie parle de la situation pour l'eau dans le pavillon. Les élèves ont accès à des machines à eau.

SJ : Belle rentrée pour eux aussi, ils ont eu une épluchette.

SC : Marie Claude explique que c'est une belle rentrée, que les groupes vont bien.

M. Gingras demande pourquoi il n'y a pas de représentant du pavillon SJ. Mme Lafrance explique que le CÉ n'est plus reconnu dans la tâche des enseignants.

8.5 Représentante du personnel de soutien

C'est la semaine du personnel de soutien. Merci !

8.6 Représentant de la communauté

Aucun membre

9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 18 novembre 2025 à 18h30 au pavillon Sacré-Cœur en présentiel.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Vincent Gingras et secondé par Marie-Claude Sciotto et résolu:

QUE la séance soit levée à 20h09.

Vincent Gingras, président

Camille Lafrance , Directrice Val-des-Prés